

## COMMUNIQUE DE PRESSE - L'OBSERVATOIRE

### **HAÏTI: Le double assassinat de Daniel Dorsinvil et de son épouse, un acte d'intimidation envers les défenseurs des droits humains haïtiens ?**

**Paris-Genève, le 14 février 2014 - La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, expriment leur préoccupation suite à l'assassinat du défenseur des droits de l'Homme Daniel Dorsinvil et de son épouse le 8 février 2014 en Haïti.**

**Daniel Dorsinvil**, membre fondateur du Groupe alternatif de justice (GAJ) et coordonnateur général de la Plate-forme des organisations haïtiennes des droits humains (POHDH), et son épouse Girdly Larèche ont été abattus par balle samedi 8 février 2014 vers 13h30 dans un quartier résidentiel de la capitale haïtienne Port-au-Prince. Le double meurtre a vraisemblablement été commis par un seul individu armé, qui n'aurait pas été encore identifié. M. Dorsinvil a été atteint d'une balle en plein cœur et son épouse a été criblée de cinq balles.

L'Observatoire salue les déclarations du Président de la République et de la Ministre des Droits humains et de la lutte contre l'extrême pauvreté, qui ont rapidement condamné ce double meurtre, mais s'interroge sur les propos du secrétaire d'Etat à la Sécurité publique, M. Réginald Delva, qui a évoqué un cas de braquage, banalisant ainsi le double assassinat avant même que la police ait pu mener à bien son enquête.

La POHDH travaille sur des dossiers sensibles tels que la lutte contre l'impunité, la corruption ou le droit au logement. Exercer ce type d'activités dans un pays comme Haïti, où l'environnement institutionnel est dysfonctionnel et l'impunité règne, comporte des risques très élevés et pourrait être la cause de ce double assassinat. Trois jours avant le double assassinat, le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH), organisation membre de la POHDH, avait publié un rapport critique sur la situation des droits humains en Haïti à la veille de la rencontre du Président haïtien avec son homologue américain.

Choqué par cet assassinat, Karim Lahidji, président de la FIDH, a appelé à ce que « **toute la lumière soit faite, dans un contexte de stigmatisation accrue des défenseurs des droits de l'Homme** ».

« **Nous appelons les autorités haïtiennes à mener une enquête indépendante et à prendre toutes les mesures nécessaires pour déterminer les circonstances de la mort de Daniel Dorsinvil, qui dénonçait la corruption des organes de l'État haïtien. Le climat d'impunité grandissante qui règne en Haïti doit cesser immédiatement** », a ajouté Gerald Staberock, secrétaire général de l'OMCT.

L'Observatoire dénonce fermement cet assassinat, et appelle les autorités haïtiennes à diligenter une enquête prompte, exhaustive, impartiale et transparente afin d'identifier tous les responsables et de les sanctionner conformément à la loi.

L'Observatoire appelle plus généralement les autorités haïtiennes à garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique des autres membres de la POHDH et du GAJ, ainsi que de tous les défenseurs des droits de l'Homme en Haïti, et de garantir en toutes circonstances qu'ils peuvent mener leurs activités de défense des droits de l'Homme sans entrave ni risque de représailles.

**Pour plus d'informations, merci de contacter :**

- **FIDH : Audrey Couprie et Arthur Manet : 0033 1 43 55 25 18**
- **OMCT : Delphine Reculeau : 0041 22 809 49 39**